

## AUTOMEDICATION EN FRANCE ET A L'ETRANGER

On entend par « médicaments d'automédication » l'ensemble des médicaments à prescription médicale facultative (PMF)<sup>1</sup>, c'est-à-dire les médicaments que le patient peut acquérir sans prescription médicale. Ces médicaments sont considérés comme peu toxiques par les autorités d'enregistrement. Ils traitent des symptômes ou des affections bénignes et ont généralement un prix fabricant moyen unitaire peu élevé (en 2005, 2,6 €<sup>2</sup> contre 9,5 € pour les médicaments à prescription médicale obligatoire ou PMO).

Dans ce qui suit, on étudie d'une part, le marché global des PMF, qui correspond au marché potentiel de l'automédication<sup>3</sup> et d'autre part, le marché des PMF qui n'ont pas fait l'objet d'un remboursement. On approche ainsi le marché effectif de l'automédication, définie ici comme le recours sans prescription médicale à des PMF remboursables ou non (cf. encadré).

### L'automédication est peu développée en France...

#### Prescription médicale facultative et remboursement : une spécificité française

Contrairement à d'autres pays (Etats-Unis, Allemagne, Pays-Bas...) où les PMF ne sont pas remboursés car ils ne sont pas considérés comme stratégiques dans la pharmacopée, l'essentiel des PMF en France est remboursable (80% en unités, 74% en CAHT<sup>4</sup> pour l'année 2005).

#### Le marché effectif de l'automédication en France : 8% du CAHT total, 17% des unités

En 2005, les PMF ont représenté 45% du nombre de boîtes vendues sur le marché pharmaceutique (1,4 Md de boîtes) et 19% du CAHT (3,6 Md€) (cf. graphe 1)<sup>5</sup>. Près de 60% des ventes de ces médicaments (en valeur comme en volume) ont néanmoins fait l'objet d'un remboursement par l'assurance maladie (cf. graphe 3). Aussi le marché effectif de l'automédication en France ne représente-t-il en 2005 que 17% des unités vendues (530 millions de boîtes) et 8% du CAHT (1,5 M€) (cf. graphe 4).

Sur la période 2000-2005, le marché des PMF a en moyenne stagné tant en volume qu'en valeur. Le marché pharmaceutique ayant crû sur la même période de 5,9% par an en valeur et 0,7% en volume, la part des PMF est en recul constant depuis 2000 (cf. graphe 2).

La stagnation des PMF résulte d'une part d'un accroissement des ventes de médicaments remboursés au sein des PMF (+2,3% en volume, +1,0% en valeur) et, d'autre part, d'une régression de l'automédication (-2,1% en volume, -1,0% en valeur). La part de l'automédication dans le marché total ne cesse donc de diminuer, alors même qu'elle est déjà faible (cf. graphe 4)<sup>6</sup>. La mise en œuvre des vagues de déremboursement devrait toutefois contribuer à son augmentation. Quant à la part des médicaments remboursés dans les ventes de PMF, elle est en constante augmentation (cf. graphe 3).

#### Graphe 1 : Poids des PMF dans le marché total en France

<sup>1</sup> Par opposition aux médicaments à prescription médicale obligatoire (PMO). Dans la suite, on emploiera l'acronyme PMF (resp. PMO) pour désigner les médicaments à prescription médicale facultative (resp. obligatoire).

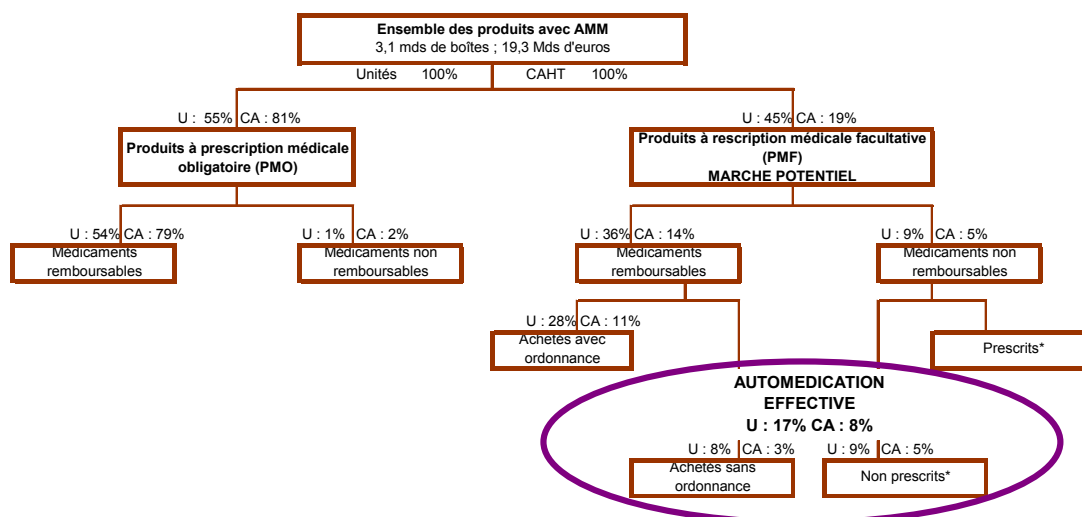
<sup>2</sup> Pour les PMF non remboursables, le prix fabricant unitaire moyen s'établit à 3,4 € contre 2,4 € pour les PMF remboursables, dont les prix sont administrés.

<sup>3</sup> Le marché effectif de l'automédication serait égal à celui des PMF si tous les PMF étaient acquis sans prescription médicale (donc sans remboursement lorsque celui-ci est possible).

<sup>4</sup> Chiffre d'affaires hors taxes des laboratoires pharmaceutiques réalisé sur le marché ambulatoire.

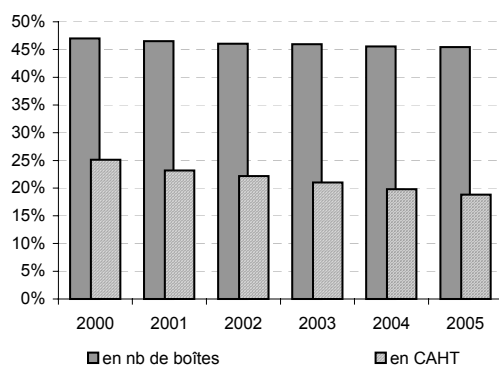
<sup>5</sup> Si l'on se restreint aux seules PMF non remboursables, le marché potentiel de l'automédication ne représente que 9% du nombre de boîtes vendues sur le marché pharmaceutique total et 5% du CAHT.

<sup>6</sup> A titre de comparaison, le marché des compléments alimentaires vendus en pharmacies a crû de 9% (source : AFIPA).

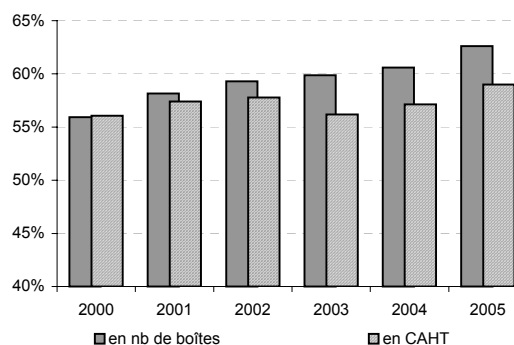


\* les données dont nous disposons ne permettent pas de déterminer la part des médicaments prescrits dans les médicaments à PMF non remboursables. On considère par conséquent que l'ensemble des médicaments à PMF non remboursables sont acquis sans prescriptions.

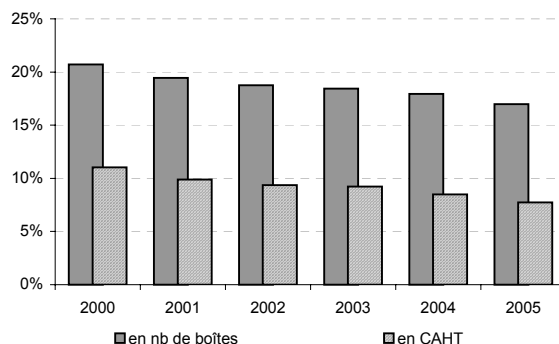
**Graphe 2 : Part des PMF dans le marché total**



**Graphe 3 : Part des remboursements dans les ventes de PMF**



**Graphe 4 : Part de l'automédication dans le marché total**



Source : DSS/6 – données GERS et CNAMTS

Lecture : En 2003, les PMF ont représenté 46% des boîtes de médicaments vendues sur le marché français (resp. 21% du CAHT des laboratoires réalisé que le marché de ville) (Graphe 2). 60% des boîtes de PMF vendues en 2003 ont fait l'objet d'un remboursement (56% en CAHT) (Graphe 3). En 2003, 18% des boîtes vendues sur le marché total ont été acquises sans ordonnance (automédication). Cette proportion n'est que de 9% en CAHT (Graphe 4).

## ...contrairement à ses voisins européens

### La réglementation, plus rigide en Europe qu'aux Etats-Unis, n'est pas harmonisée

Les éléments structurant le marché des PMF font l'objet de réglementations nationales.

Dans trois des pays étudiés, le **remboursement** des PMF constitue une dérogation à la règle : Etats-Unis, Allemagne, Pays-Bas<sup>1</sup>. Pour les autres pays, certains PMF sont remboursables. Contrairement à la France, cela ne semble néanmoins pas constituer un frein au développement de l'automédication (cf. graphe 5).

La plupart du temps, le réseau de **distribution** est limité au circuit officinal. Toutefois, aux Pays-Bas et en Suisse, les drogueries sont également habilitées à vendre des PMF<sup>2</sup>. Enfin, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni<sup>3</sup>, les PMF peuvent aussi être commercialisés dans un commerce quelconque. Cela vaut pour l'Allemagne, en présence d'un pharmacien.

Sauf aux Etats-Unis et au Royaume-Uni où elle est autorisée, la vente en **libre service**<sup>4</sup> est prohibée (Allemagne, Belgique, France), restreinte à une catégorie limitée de médicaments (Suisse) ou légale mais peu développée (Italie) voire inexistante (Grèce, Espagne).

Sauf pour les spécialités prises en charge, la **publicité** est autorisée et les **prix** sont libres.

### Des marchés inégalement développés

Compte tenu des divergences en matière de réglementation, la part des PMF dans le marché total varie fortement d'un pays à l'autre (cf. graphe 6). Par ailleurs, le marché des PMF est très inégalement exploité (cf. graphe 7) : en France, seuls 27% du CAHT des PMF sont réalisés par achat spontané contre 89% aux Pays-Bas<sup>5</sup>.

Ainsi, la part de l'automédication dans le marché total varie du simple au triple (5,4% en France, 17% en Suisse) (cf. graphe 5) et la dépense annuelle moyenne par habitant est quatre fois plus élevée en Suisse (80 €) qu'en France (23 €) (cf. graphe 8)<sup>6</sup>. De plus, comme en France, la part de l'automédication dans le marché total régresse dans tous les pays considérés ; les ventes sans ordonnance sont en effet moins dynamiques que la moyenne.

### L'essor de l'automédication en France dépend de changements de comportements

Dans les pays où l'automédication est développée, l'organisation de l'assurance maladie obligatoire incite souvent à l'achat direct de médicaments (forfait par boîte, quotas de prescription...). En outre, le succès de l'automédication relève d'habitudes de consommation médicale : dans les pays anglo-saxons, l'accent est mis sur la responsabilisation du patient, considéré comme apte à se traiter pour des pathologies mineures.

En France, au contraire, la consultation d'un praticien, y.c. pour des pathologies bénignes, est plus systématique, d'autant qu'elle ouvre droit au remboursement des médicaments prescrits. Les éclairages internationaux suggèrent qu'une implication croissante des médecins dans l'éducation des patients, une meilleure communication sur le sujet – valorisant notamment le pharmacien en tant que conseiller – de même que la possibilité d'acquiescer les PMF en libre service sont des facteurs favorables à l'automédication<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Pour ces 2 derniers pays, le remboursement est toutefois assuré si l'usage de PMF accompagne ou est utile au traitement de maladies sévères et chroniques.

<sup>2</sup> Pour des raisons historiques liées à l'importance de l'industrie chimique dans ces pays.

<sup>3</sup> Seule une partie des PMF peut être vendue hors pharmacie.

<sup>4</sup> Les médicaments en libre service sont appelés médicaments OTC ou Over The Counter : « de l'autre côté du comptoir ». Dans les pays anglo-saxons, les PMO sont délivrés par le pharmacien, derrière un comptoir, alors que les PMF sont de l'autre côté du comptoir, en libre accès.

<sup>5</sup> Aux Pays-Bas le marché des PMF est néanmoins plus restreint qu'en France (cf. graphe 6).

<sup>6</sup> Une analyse plus approfondie nécessiterait un indice des prix des médicaments d'automédication.

<sup>7</sup> De fait, on observe, au niveau des classes thérapeutiques EPHMRA de niveau 3, une corrélation négative significative entre le taux d'automédication et la proportion de présentations remboursables.

## Encadré : Précisions méthodologiques

Deux sources de données ont été utilisées pour évaluer le marché de l'automédication en France.

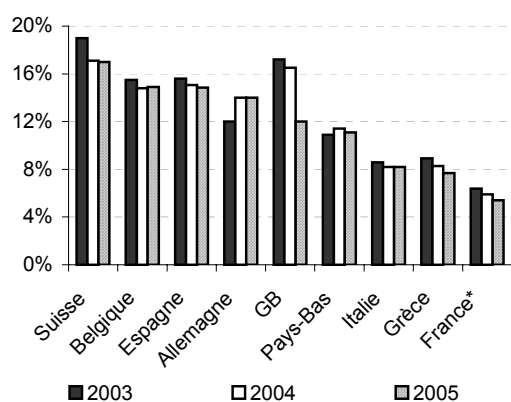
1. Les **données mensuelles du GERS** retracent les ventes des laboratoires aux officines de ville. On dispose ainsi, pour chaque présentation, du chiffre d'affaires hors taxes, du nombre de boîtes vendues et du statut du médicament vis-à-vis de la prescription et du remboursement.

2. Les **données Medic'am** publiées par la Cnamts fournissent, pour chaque présentation, les montants remboursables, les montants remboursés et le nombre de boîtes présentées au remboursement. Ces données ne concernent que le régime général. Elles sont extrapolées à l'ensemble des régimes.

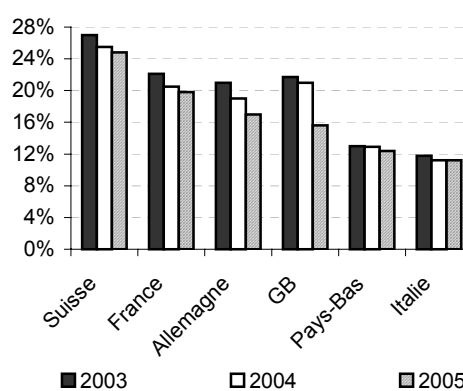
Les données GERS permettent d'estimer le marché des PMF. Quant à l'automédication effective, elle est obtenue par différence entre ces deux sources de données, à quelques imprécisions près :

- les données GERS sont des données d'entrée en officine et captent donc les effets de stockage ;
- les informations dont nous disposons ne permettent pas de distinguer, d'une part, les médicaments non remboursables mais néanmoins prescrits et, d'autre part, les médicaments remboursables et prescrits mais qui n'ont pas été présentés au remboursement.

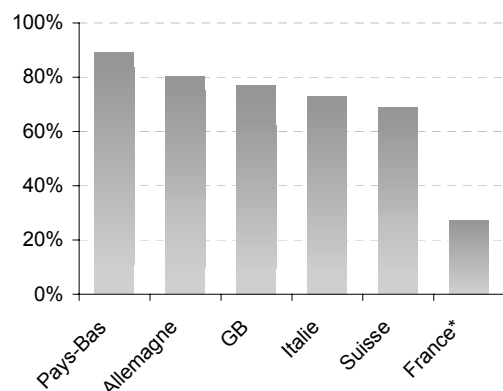
**Graphe 5 : Part de l'automédication dans le marché total (en valeur)**



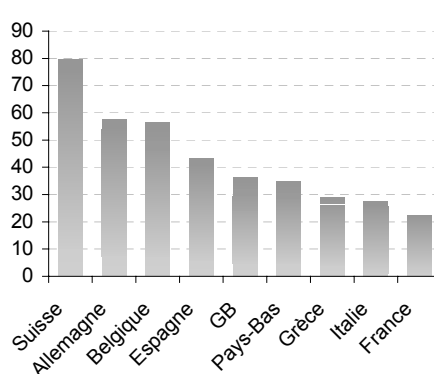
**Graphe 6 : Part des PMF dans le marché total (en valeur)**



**Graphe 7 : Part de l'automédication dans les PMF (en valeur)**



**Graphe 8 : Dépense moyenne en automédication par habitant (2005)**



Calculs DSS

**Source** : AESGP (Association Européenne des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public)

\* Ces résultats diffèrent de ceux présentés dans le reste de la fiche car ils sont issus de données IMS et concernent un champ plus restreint de médicaments

Les résultats concernant les Etats-Unis ne sont pas présentés car ils ne recensent pas les ventes effectuées sous l'égide de Wal-Mart, responsables d'une part importante du chiffre d'affaires du marché.